CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E203404** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2017

Raison sociale : BATIETANCHE 73

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/07/2025

Capital : 130 000

282 ALLÉE DE L'ARTISANAT PETIT-COEUR
73260 LA LECHERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 829 792 845 00036

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 8120242-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020170317

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020170317

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 09 81 14 95 72 **Fax :**

Portable : 0683029674

Responsabilité légale :
RODRIGUES ELMANO GÉRANT

Site Internet : http://www.batietanche73.fr

E-mail : contact@batietanche73.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 525 217 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	18	28/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.